



**HAL**  
open science

## LES INCIDENTES COMMENTATIVES

Friederike Spitzl-Dupic

► **To cite this version:**

Friederike Spitzl-Dupic. LES INCIDENTES COMMENTATIVES. Le discours et la langue, Cortil-Wodon: Editions modulaires européennes, inPress, Le commentaire, du manuscrit à la toile, pp.173-186. hal-02352189

**HAL Id: hal-02352189**

**<https://hal.uca.fr/hal-02352189>**

Submitted on 6 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LES INCIDENTES COMMENTATIVES

Friederike SPITZL-DUPIC, Université Clermont Auvergne, 63000 CLERMONT-FERRAND, FRANCE

Cette étude porte sur des segments commentatifs qu'un locuteur produit dans le cadre d'un énoncé en élaboration et qui créent l'effet d'interrompre celui-ci, l'énoncé initial étant repris et continué par la suite.

Nous allons d'abord définir la notion d'incidente et la délimiter face à l'incise, ensuite introduire une distinction entre incidentes commentatives et d'autres incidentes, puis nous pencher sur les incidentes commentatives et leurs différentes fonctions.

La notion d'incidente renvoie au processus d'insertion d'une unité qui ne s'intègre pas – sur le plan morphosyntaxique, et / ou propositionnel / thématique / référentiel et / ou énonciatif et / ou prosodique – à l'énoncé en élaboration. Mon approche s'appuie sur la définition de l'incidente (« Parenthese » en allemand) des linguistes allemands Zifonun *et al.* (1997, III: 3: 2363-4, trad. F.S.D.) :

Les incidentes sont un procédé spécifique permettant d'insérer dans une proposition porteuse – la plupart du temps, les limites des groupes syntaxiques forment des 'niches à incidentes' – des propositions ou des syntagmes. Les délimitations par rapport à la proposition porteuse sont marquées ou sur le plan graphique (tirets, parenthèses, virgules) ou par l'intonation (intonation montante, pause brève). L'incidente est pourvue d'une structure intonative propre (accentuation) et ainsi d'un poids propre important ; sur le plan fonctionnel, il existe une 'mise en liaison' avec le dit dans la proposition porteuse dans la mesure où un commentaire, une explication, une précision, un aspect secondaire **etc.** sont fournis. Par

une telle construction intermédiaire, la réception peut être orientée de manière directe. Etant donné que l'enchaînement linéaire se trouve interrompu, l'incidente peut être réalisée à la position thématique appropriée. (**gras**, F.S.-D.)

Les constructions à verbes 'parenthétiques' du discours rapporté, les « incisives », comme [...] *dit-il* [...], ne seront pas prises en compte ici bien qu'elles s'inscrivent dans le registre commentatif lorsque le verbe ou le syntagme verbal véhicule une évaluation du dit rapporté. L'analyse des incisives présuppose une discussion de la structure syntaxique : contrairement aux incidentes, l'incise peut parfois être analysée syntaxiquement comme phrase-hôte, et l'ordre V-Sy est obligatoire (cf. Beyssade 2012 : 125). L'étude présupposerait surtout une discussion du fonctionnement référentiel et sémantique du discours cité pour lequel nous supposons suite à – entre autres – Cornulier (1978) et Authier-Revuz (1997) une connotation 'mimétique' et autonome, mise en place à travers l'incise. Une telle discussion dépasse notre cadre.

Concernant la terminologie, nous suivons ici Riegel / Pellat / Rioul (2014<sup>5</sup>: 770) distinguant incisives et incidentes dans le sens esquissé ci-dessus<sup>1</sup>.

Notons d'abord que les marquages évoqués par Zifonun *et al.* ci-dessus ne sont pas univoques : il existe à l'écrit des textes littéraires qui jouent avec le signallement typographique voire l'omettent entièrement<sup>2</sup>. A l'oral, on observe certaines « routines » sans marquages prosodiques, signalant que le locuteur souhaite garder la parole pendant qu'il cherche l'expression

---

<sup>1</sup> Cf. Wilmet (1997 : 574) et Beyssade (2012 : 115) pour la non-uniformité des terminologies en cours.

<sup>2</sup> Par exemple : [...] *demain si vous voulez bien Eric nous irons ensemble voir mon écureuil* [...] » (Albert Cohen, *Belle du Seigneur*, 31)

adéquate à son intention communicative. Un exemple est *on va dire* dans l'enregistrement ci-dessous (cf. Werlen 2001 et Dittmar *à paraître*) :

```
(1)      <Sync time="12.777" />
          donc c'est bien
          </Turn>
          <Turn speaker="spk5" startTime="14.313" endTime="14.975">
          <Sync time="14.313" />
          ah oui
          </Turn>
          <Turn speaker="spk4" startTime="14.975" endTime="17.723">
          <Sync time="14.975" />
          ouais respons- responsable du contenu de &lt; la ressource
          </Turn>
          <Turn speaker="spk3" startTime="17.723" endTime="19.7">
          <Sync time="17.723" />
          ouais de la &gt; fabrication on va dire du contenu de la ressource
          </Turn>
          (Corpus : CNRS_MAR_08, Virginie André, projet TCOF, ATILF [gras,
          F.S-D])
```

A l'inverse, la présence de l'un des marquages mentionnés ne garantit pas la présence d'une *incidente* car les marquages phonétiques ou typographiques invoquées ci-dessus peuvent correspondre à un autre phénomène. Ainsi, de nombreux segments figurant entre parenthèses ou tirets dans la *Recherche* de Proust n'interrompent pas la structure syntaxique en élaboration mais s'y intègrent ou correspondent à des énoncés autonomes où se trouvent développés notamment des digressions (cf. Serça 2010). A l'oral, une pause

peut correspondre à une simple hésitation. Dans les deux cas, nous n'avons donc pas à faire à des incidentes selon notre définition.

Malgré ces limites, cette définition présente une bonne opérationnalité en vue de l'identification des incidentes dont la présence, en raison de la non-univocité des marquages, doit finalement être établie au cas par cas s'appuie *in fine* sur la notion d'interruption.

L'apport communicatif et pragmatique de l'incidente reste à préciser. Il est impossible ici de suivre par exemple Riegel / Pellat / Rioul pour qui « les incidentes servent à insérer un *commentaire* sur un discours à l'intérieur d'un discours » (2014<sup>5</sup>: 770, ital. FSD) : chaque incidente n'est pas de nature « commentative » sinon à priver la notion de commentaire de toute opérationnalité ici. La définition de Zifonun *et al.*, ci-dessus, bien qu'elle propose à juste titre différentes valeurs communicatives (commentaire, explication, précision, aspect secondaire) nécessite des précisions et, comme les auteurs le laissent entendre eux-mêmes par le « etc. », demandent aussi à être complétée. La notion de commentaire elle-même doit également être précisée.

Pour ce faire, notre étude s'inspire du modèle de la *Quaestio*, développé *in extenso* par Stutterheim (1997). En référence à la rhétorique antique, la *quaestio* est considérée comme ce à quoi un texte fournit une réponse ou, dans la perspective de la production, est censé fournir une réponse. Supposer une *quaestio* sous-jacente à tout discours implique les hypothèses suivantes :

- on suppose que le locuteur détermine un thème et qu'il active et sélectionne un savoir spécifique correspondant à ce thème
- on suppose que le locuteur élabore une perspective face à la *quaestio* et, partant, qu'il ancre et structure le savoir en fonction de cette perspective

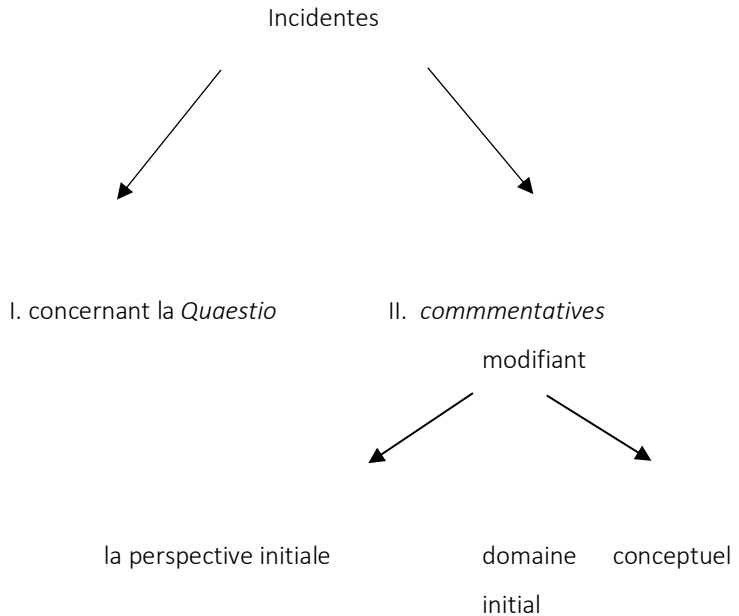
- on suppose une organisation hiérarchique des unités d'information dans des structures principales, qui répondent à la *quaestio*, et des possibles structures secondaires, qui n'y répondent pas directement,
- on suppose que la hiérarchisation de l'information s'articule dans le texte de manière linéaire et séquentielle.

Le cadre de la *quaestio* est déterminé par un ensemble d'expressions référentielles qui spécifient des « domaines conceptuels » actifs dans une communication. Ces expressions renvoient à des personnes, objets, événements, lieux, temps, et à des valeurs de véricité qui se déclinent en facticité, contrefacticité, fictionnalité. La notion de référence trouve ainsi une acception plus large que dans la plupart des théories sémantiques. Finalement, le concept de mouvement référentiel (*referential movement*) rend compte du fait que des objets, désignés par une expression référentielle, peuvent être ajoutés, repris, élargis, délimités et déplacés.

Nous ajoutons ici l'hypothèse selon laquelle les incidentes se partagent essentiellement en deux grandes catégories : celles qui relèvent de la *quaestio* et celles qui n'en relèvent pas mais s'inscrivent dans sa gestion au sens large, y inclus par rapport à la situation de communication. Cette deuxième catégorie est ici supposée correspondre à celle des incidentes *commentatives*.

La notion de commentaire, pour rester opérationnel, exclut ainsi les notions d'explication et d'explicitation, telles qu'on peut les trouver par exemple dans le 'commentaire' littéraire ou juridique, que, eux, relèvent du cadre référentiel principal / de la *quaestio*. Cette délimitation se fonde sur l'idée que le locuteur est la source physique du dit *et* de l'incidente et qu'il poursuit avec son discours *une* intention communicative principale. Considérer l'étayage des objets référentiels comme *commentaire* semble ainsi ne pas

rendre compte d'une différence fondamentale entre *primo* des incidentes s'inscrivant dans cette intention et expliquant les objets du cadre référentiel, et, *secundo*, celles constituant un écart par rapport à cette intention et à la *quaestio*, écart au cours duquel le locuteur prend la *quaestio* ou la présentation de celle-ci ou la situation de communication comme *objet* de son discours - en le commentant. La répartition supposée apparaît dans le schéma ci-dessous:



Les représentants de ces deux types d'incidentes I. et II. pourront éventuellement être considérés comme formant les deux extrémités d'un continuum au vu de certaines occurrences qui s'inscrivent dans les deux réseaux : tout en enrichissant la *quaestio*, ils apportent un commentaire.

Une incidente *commentative* s'identifie ainsi à l'aide des critères mentionnés pour l'incidente et par une déconnexion du dit de la *quaestio* soit sur le plan de la perspective initiale, soit sur le plan référentiel.

Par la suite seront présentés d'abord des exemples illustrant différents apports possibles concernant les différents aspects de la *quaestio*, ensuite sera traité ce qui est considéré comme incidente commentative et ses différents objets.

Les occurrences étudiées ici sont issues de recherches sur internet, de corpus oraux et écrits de différents genres textuels.



## 1. L'incidente s'inscrivant dans la *quaestio*

L'incidente qui s'inscrit dans la *quaestio* apporte à sa structure porteuse une information complémentaire, par exemple l'explicitation ou l'introduction de sigles comme en (2) et (3)<sup>3</sup>, se présentant entièrement coréférentiels à l'expression les précédant :

(2) Le *CICE* (**crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi**) ne rencontre que peu de succès auprès des PME, révèle un sondage sur le financement [...] (<http://www.cadre-dirigeant-magazine.com/recruter/comment-recruter/comment-utiliser-le-credit-dimpot-cice/>, consulté le 02.01.2016)

(3) Sur toutes les lèvres des présents, de la "Quadrature du net" à "La voix des Rroms" en passant par "Stop le contrôle au faciès", "Urgence notre police assassine" et le "*Collectif contre l'islamophobie*" (CCIF), le même sentiment : depuis les attentats de Paris, « l'esprit du 11 janvier » correspond à une situation déjà inquiétante avant, mais en pire. (<http://www.mediapart.fr/journal/france/130215/inquiets-de-l-apres-charlie-des-militants-anti-discrimination-font-cause-commune>, 14.05.2015)

L'incidente peut aussi expliquer et illustrer d'un terme technique ou étranger et introduire un terme technique :

(4) Dans *une œuvre de fiction* (**roman, film, bande dessinée, mais aussi jeu vidéo et jeu de rôle**), *la toile de fond* — on utilise aussi souvent l'anglicisme **background** (litt. « arrière-plan ») — [...] est le

---

<sup>3</sup> Je marque dans les exemples l'incidente en **gras**, le segment concerné par l'incidente en *italique*.

contexte, le cadre, l'« arrière-plan » de l'œuvre. »  
([http://fr.wikipedia.org/wiki/Toile\\_de\\_fond](http://fr.wikipedia.org/wiki/Toile_de_fond) 14.02.15)

Elle peut détailler un référent générique :

(5) *Une famille de cinq personnes (un couple et trois enfants)* venaient de vivre un très mauvais réveil.  
([http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Montreuil/actualite/Secteur\\_Montreuil/2009/11/04/article\\_a-sorrus-une-famille-de-cinq-personnes-v.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Montreuil/actualite/Secteur_Montreuil/2009/11/04/article_a-sorrus-une-famille-de-cinq-personnes-v.shtml), consulté le 01.01.2016)

L'incidente peut aussi apporter une précision quantitative :

(6) M. MANUEL VALLS, PREMIER MINISTRE. [...] Nous ne pouvons accepter de voir se multiplier ceux qu'on appelle les décrocheurs, *ces jeunes – 150 000 par an – qui quittent le système scolaire* sans avoir obtenu de diplôme. (<http://www.assemblee-nationale.fr/14/cri/2013-2014-extra2/20142009.asp>, consulté le 29.12.2015)

Elle peut apporter une précision portant sur le cadre spatio-temporel. Le lecteur français des exemples ci-dessous ne pouvant être supposé connaître les lieux désignés, les incidentes les situent selon leur appartenance étatique

(7) *Plano (Texas), Mesa (Arizona), Lehi (Utah)* : un chapelet de petites villes tranquilles [...] (L'OBS, éd. 2623, 12-18 février 2015 : 95.)

La précision peut aussi concerner l'évènement désigné par une prédication :

(8) En ville, la hisbah, leur police des mœurs, fouille le contenu des téléphones portables, *traque les fumeurs – ils encourent une bastonnade et quatre semaines de prison* – et interpelle les femmes qui contreviennent aux règles vestimentaires.  
(<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20150212.OBS2352/j->

etais-attire-par-eux-khaled-13-ans-ancien-combattant-de-l-ei.html,  
15.02.15)

Dans l'exemple littéraire qui suit, l'incidente, sous forme d'un discours direct, explicite la référence à l'obstination d'un protagoniste à présenter tout dans le menu détail :

(9) Puis il a refermé le sac en tirant sèchement sur ses lacets – c'était comme une manière silencieuse de répéter: Pas sur commande. Alors Judith a été saisie d'une sorte de haut-le-cœur. Plus envie de l'approcher, plus même envie de continuer à l'observer. Et, *comme il s'entêtait à parler, comme il s'obstinait à lui représenter le détail de ses curiosités et des plaisirs qu'il attendait du pays* – « **les sources chaudes, ça, c'est une expérience que je ne veux pas rater. Et les geysers non plus, évidemment. Ni les grandes chutes d'eau sur les remparts de basalte, j'ai vu ça aussi dans le guide. Et le survol en petit avion des volcans, ils en parlent aussi. Et puisqu'on annonce du beau temps. ...** » –, mais comme elle n'avait pas non plus envie de l'écouter mais ne savait pour autant que faire d'elle-même, elle s'est levée faute de mieux. Puis est allée à la fenêtre pour baisser le store. » (Irène Frain, *Les hommes, etc.*, 272)

L'incidente peut servir à la modalisation de l'information, comme dans

(10) *En cas de forfait de Diafra (ce qui est fort probable)* cest Pape AliouneN'diaye qui prendra sa place; en cas de forfait de Mané, c'est Moussa Konaté qui prendra sa place [...] ([http://www.seneweb.com/news/Sport/la-can-est-une-competition-majeure-pour-\\_n\\_144327.html](http://www.seneweb.com/news/Sport/la-can-est-une-competition-majeure-pour-_n_144327.html), consulté le 15.03.2015)

etc.

Dans tous ces exemples d'incidente, le locuteur / le narrateur ne quitte pas le cadre référentiel du domaine conceptuel mis en place par la structure porteuse et le contexte, ni la perspective y développée : c'est-à-dire l'énonciation de la *quaestio* et ses différents référents se trouvent directement enrichis et / ou précisés par les incidentes.

Lorsque cela n'est pas le cas, soit le locuteur change de perspective sur la *quaestio*, soit il quitte la *quaestio*. L'incidente ne sera pas pour autant démotivée dans l'acte de communication car, comme esquissé plus haut, ces cas-là peuvent être analysés comme des *commentaires* (mis à part le cas de l'irruption d'un évènement mental ou réel déconnecté de la *quaestio* et de sa gestion dans la communication) : l'incidente sert alors au locuteur à se positionner par rapport à son propre dit, à sa manière de le dire et / ou à la situation de communication, impliquant les destinataires et son rôle de locuteur.

Commençons par des incidentes s'inscrivant dans le domaine conceptuel de la *quaestio* sur lequel le locuteur développe une nouvelle perspective.

## **2. Incidentes commentatives réorientant ou modifiant passagèrement la perspective initiale**

L'incidente peut apporter une *appréciation* des référents inscrits dans la *quaestio*, par exemple par une distanciation ironique qui correspond alors à une nouvelle perspective prenant comme objet l'un des référents de la *quaestio* :

(11) Réveil d'une femme qui dort seule : rien ni personne pour partager ce jeune matin. Conjoint : néant. Enfant : néant. Concubin : néant, ainsi que l'a inscrit Judith Niels, pas plus tard que la semaine dernière, sur un formulaire de l'administration publique. *Et si d'aventure la bureaucratie avait poussé plus loin le souci de précision*

– il ne faut jamais désespérer des talents inquisitoriaux des fonctionnaires –, si le Ministère avait prévu dans le questionnaire une rubrique *AMANTS*, Judith Niels y aurait répondu tout aussi froidement : *NEANT*. (Irène Frain, *Les hommes, etc.*, 21).

L'incidente s'intercale ici entre deux hypothétiques en relation parataxique. La notion *d'inquisition*, foncièrement péjorative, liée à ce domaine conceptuel d'une 'femme au réveil' se souvenant d'un questionnaire administratif, constitue un changement de perspective sur l'évènement narré, accentuée par le changement du temps verbal et ainsi par la mise en scène d'un énonciateur second.

Le locuteur de l'exemple suivant focalise dans l'incidente un seul élément référentiel en l'associant à une expression appréciative sous forme d'interjection :

(12) Vous avez commencé, à l'été 2012, par distribuer à toutes vos clientèles l'argent que vous n'aviez pas. Et puis, vous êtes allé chercher cet argent dans la poche des Français, que vous avez littéralement asphyxiés par l'impôt. Confrontés à la réalité des choses vous avez tenté *un virage – oh, un tout petit virage –*, celui du CICE qui est un fiasco, celui du pacte de responsabilité qui n'est qu'un mirage. (Chr. Jacob à l'Assemblée nationale, 16 septembre 2014, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr/2013-2014-extra2/20142009.asp#P303958>, consulté le 03.01.16)

A travers l'incidente, le locuteur se met ainsi en scène comme affectivement impliqué, ajoutant une perspective subjective à la perspective présentée comme objective concernant l'analyse de l'action gouvernementale. L'exclamatif *oh* ouvrant l'incidente, suivi de la reprise du GN *un virage* mais enrichi de l'épithète *petit*, ici à valeur appréciative, fonctionne comme un

commentaire évaluatif sur l'adéquation du terme *virage* à l'action gouvernementale, et la met de fait en question. L'effet de la critique aurait été nettement réduit si le locuteur avait renoncé à l'incidente en formulant : *vous avez tenté un tout petit virage*, en raison, surtout, de l'absence de l'implication subjective évaluative.

L'incidente peut servir au locuteur de commentaire métadiscursif, portant sur le choix du lexique, par exemple la formule « routine » *pour le dire gentiment / poliment* signalant que le locuteur porte un jugement plus négatif sur un état de fait que celui explicité :

(13) si vous avez reçu trente réponses négatives, y compris de la part des petites structures, *il faut envisager (pour le dire gentiment...)* de vous remettre en question, voire même de ranger ce manuscrit au fond d'un tiroir et de passer à autre chose [...]  
(<http://www.florence-cochet.com/#!reponses-des-editeurs/cz1q>, consulté le 02.01.2016)

L'exemple suivant montre que dans une incidente, le locuteur peut investir un autre énonciateur – ici *on* –, pour exprimer une incompréhension face à un aspect de la *quaestio*, comme dans l'énoncé interrogatif indirect fonctionnant comme un commentaire de l'injustice subie, selon le locuteur (Sarkozy), par le locuteur. Il s'agit d'une interview suite à sa garde à vue dans le contexte des écoutes téléphoniques dont ses conversations avec son avocat étaient l'objet :

(14) [Gilles Bouleau] : Mais il ne parlait pas de dîners en ville, il parlait de votre dossier monsieur le président !

[Sarkozy] : C'est scandaleux ! Parlons du fond du dossier. Monsieur Azibert était candidat à un poste à Monaco. Il ne l'a pas eu. Mon avocat, Thierry Herzog, m'a demandé si je pouvais me renseigner pour

faire une démarche auprès de Monaco. Je n'ai pas fait cette démarche, c'est dans le dossier, c'est prouvé. Le palais de Monaco a indiqué qu'il n'y a eu aucune démarche en faveur de monsieur Azibert. *Et par ailleurs, il existe une écoute - qui elle n'a pas fuité dans la presse, on se demande bien pourquoi... - où je dis à Thierry Herzog : « non, je ne ferai pas l'intervention ».* (<http://www.europe1.fr/politique/l-interview-de-nicolas-sarkozy-en-texte-et-en-video-2170645>, consulté le 29.12.2015)

Outre ces incidentes reliées à la *quaestio*, qui apportent une nouvelle perspective sur l'un ou plusieurs des référents, les incidentes peuvent être commentatives de la situation d'énonciation et s'inscrire dans la gestion de l'allocuté et de celle de l'*ethos* du locuteur.

### 3. Incidentes commentatives en rapport avec la situation d'énonciation

L'incidente peut ainsi également servir à guider l'attention du destinataire comme dans (15) :

(15) POUTINE – Nous souhaitons développer notre pays à l'intérieur de ses frontières, bien sûr. *Mais – et ceci est très important – comme d'autres pays dans le monde, nous voulons utiliser des moyens modernes pour devenir plus compétitifs [...]* (<https://www.les-crisis.fr/interview-poutine-scandale-des-coupes/> du 05.06.2014)

Cette formule permet au locuteur d'affecter un poids informatif supérieur à une information qui suit.

Une incidente peut également orienter le destinataire dans son analyse de la présentation de la *quaestio* comme dans l'exemple ci-dessous, tiré de la *Recherche* de Proust :

(16) Mais les actions déconcertantes de nos semblables, nous en découvrons rarement les mobiles. *Ainsi M. De Charlus - pour anticiper sur les jours qui suivirent cette soirée à laquelle nous allons revenir - ne vit dans l'attitude de Charlie qu'une seule chose claire.* (Proust, Marcel, *À la recherche du temps perdu. 15. La Prisonnière*, 1922 : 318)

Le locuteur peut également se servir d'une incidente pour préciser ou élargir le cercle des destinataires visés. Ainsi Valls devant l'Assemblée Nationale<sup>4</sup> :

(17) *Personne – et je le dis clairement au patronat – ne doit prendre le risque d'affaiblir, par je ne sais quelle provocation ou surenchère, l'indispensable dialogue social qui est la marque de ce quinquennat.* (M. Valls, Premier ministre, Première séance du mardi 16 septembre 2014, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr/2013-2014-extra2/20142009.asp#P303958>)

Cet exemple illustre également l'opportunité qu'offre une incidente au locuteur pour gérer son *éthos* (cf. à ce propos Gautherot *à paraître*). Ici, Valls se présente ainsi comme l'homme fort, qui, en vrai homme de gauche, ne serait pas prêt à s'incliner devant le patronat.

Un exemple où le locuteur se sert d'une incidente pour gérer son *éthos* et la relation aux interlocuteurs indirectement présents à son discours, c'est-à-dire ici les électeurs français / téléspectateurs :

(18) [JEAN-PIERRE ELKABBACH] : Vous prenez les Français à témoin. Voulez-vous passer pour une victime d'un système qui ne fonctionne pas en matière de justice, et même politique ? [SARKOZY] : Je suis seul,

---

<sup>4</sup> Notons qu'au vu du contexte politique, il est très probable que cette incidente, malgré l'annonce explicite du patronat comme destinataire, s'adresse principalement aux « frondeurs » du PS, ceci d'autant plus que ceux-ci, contrairement au « patronat », sont présents dans le public.



*avec le soutien* [1] – **fort heureusement et je les en remercie ce soir** –  
*de millions de gens qui ont voté* [2] – **ou pas** – *pour moi* et qui sont  
scandalisés de ce qui s’est passé. Que puis-je faire, si ce n’est prendre  
les Français à témoin ? ([http://www.europe1.fr/politique/l-interview-  
de-nicolas-sarkozy-en-texte-et-en-video-2170645](http://www.europe1.fr/politique/l-interview-de-nicolas-sarkozy-en-texte-et-en-video-2170645), 20.02.2015)  
[numérotation, FSD]

Sarkozy se présente à travers ces deux incidentes, dont la deuxième est marquée par une pause et une accentuation phrasale<sup>5</sup> comme telle comme un être humble et sensible dans un contexte où il serait victime et harcelé par la justice française : il exprime dans la première incidente sa gratitude pour un soutien en réalité seulement supposé et il implique à l’aide de la deuxième qu’il n’y ait pas besoin d’être supporteur de l’UMP pour adhérer à son offuscation face à l’injustice. Les téléspectateurs se voient ainsi contraints soit à admettre l’injustice explicitée, soit à devoir se considérer comme de mauvaise foi. Il leur faudra ainsi tout un travail d’analyse argumentative pour échapper à cette alternative. Beyssade (2012 : 122-123), suivant l’approche sémantique multidimensionnelle de Potts (2005), a montré pour les incidentes que l’on peut les considérer comme des *implicatures conventionnelles* dans le sens où il s’agit de segments que le locuteur ne met pas au centre de son dit, dont la valeur de vérité n’influe pas sur celle du dit principal, qui sont présentés comme secondaires par rapport au « contenu at-issue », c’est-à-dire dans notre approche la *quaestio*, et qui peuvent être contestés dans la mesure où ils sont *dits* et ainsi non annulables. Mais leur contestation demande à l’interlocuteur de s’écarter de l’intention

---

<sup>5</sup> Cf. Brandt (1994 : 11) qui parle de « *parenthetische Intonation* », permettant au locuteur de donner le statut d’incidente à des segments structurellement intégrés.

principale du locuteur, action, qui peut mettre en péril la réussite sociale de la communication, notamment dans une relation hiérarchique.

L'incidente peut aussi servir à la *gestion* de l'interlocuteur, comme le montre l'exemple tiré de l'interview de Poutine :

(19) POUTINE : Quant à mes relations avec M. Obama – **je n'ai pas oublié votre question** –, je n'ai aucune raison de penser qu'il ne souhaite plus du tout communiquer avec le président de la Russie. Mais c'est à lui de décider après tout. [...]

L'incidente permet à Poutine, tout en poursuivant le fil référentiel de son discours dans la structure d'accueil, de conserver la face à l'intervieweur Elkkabbach, dont, autrement, l'autorité pourrait être mise en question par le public.

L'incidente peut préciser l'intention communicative et la visée perlocutoire comme dans

(20) En attendant, **et ceci est un appel pressant à tous les camarades des promos avant 68**, aidez nous à inscrire vos cocons qui n'ont pas d'adresse en polytechnique.org. (<http://www.polytechnique.net/Khomiss/>, 23.09.14)

Les exemples (2)-(20) font apparaître les différents aspects sur lesquelles une incidente *commentative* peut porter, c'est-à-dire les facteurs relevant de la situation de communication, locuteur et son éthos, l'interlocuteur, la relation avec celui-ci, la situation elle-même, et différents aspects textuels – focalisation, progression, métadiscursivité.

La présence d'une incidente rend le travail cognitif aussi bien pour le locuteur que pour le destinataire plus exigeant, l'interruption provoquant une attention supplémentaire ou accrue de l'interlocuteur (cf. Fiehler 2004 : 368), le locuteur et l'interlocuteur doivent ainsi gérer l'interruption et,

notamment dans le cas d'une incidente à valeur propositionnelle, garder en mémoire pendant un certain temps une seconde trame. On doit ainsi se poser la question de savoir ce qui explique la réalisation d'une information ou d'un commentaire dans une position interrompant la structure de l'énoncé.

#### 4. La position de l'incidente commentative

La définition de Zifonun *et al.* proposée en introduction stipule que l'incidente est réalisée à la position thématique « appropriée » mais ne précise pas quelle est cette position. En effet, il semble qu'il faille distinguer – mais ceci resterait à confirmer par des analyses vastes – entre les deux types d'incidentes commentatives : celles qui développent une nouvelle perspective sur un élément de la *quaestio* semblent s'insérer directement après l'unité fonctionnelle comportant l'élément commenté, tout comme les incidentes enrichissant un élément la *quaestio* elles-mêmes, cf. ci-dessus les exemples (1)-(14). Cette position peut s'expliquer par le fait que le locuteur n'a pas à rechercher l'élément concerné par l'incidente. Pour la pertinence de la communication, d'autres positions pour le dit exprimé par l'incidente sont la plupart du temps impossibles, comme pourraient le montrer les tests de permutation.

En revanche, les incidentes servant à orienter le destinataire ou à l'instaurer en tant que tel, précèdent en général les unités s'inscrivant dans le cadre référentiel comme en (15), en très grande partie en (16) et en (17). Elles s'insèrent dans nos exemples après un coordinateur (15), coordinateur argumentatif + sujet (16), sujet (17). Pour rappel les segments concernés :

(15) [...] *Mais – et ceci est très important – comme d'autres pays dans le monde, nous voulons [...]*

(16) Ainsi *M. De Charlus* – **pour anticiper sur les jours qui suivirent cette soirée à laquelle nous allons revenir** – *ne vit dans l'attitude de Charlie qu'une seule chose claire.*

(17) *Personne* – **et je le dis clairement au patronat** – *ne doit prendre le risque d'affaiblir, par je ne sais quelle provocation ou surenchère, l'indispensable dialogue social [...].*

Ces incidentes se présentent donc comme une aide à la compréhension et à la visée de ce qui est énoncé *par la suite*.

On suppose aussi que les incidentes sont réalisées à la limite des unités syntaxiques fonctionnelles (cf. Zifonun *et al.* 1997 *ci-dessus*) ou à la limite des champs positionnels, comme dans ces trois exemples. Or, cela n'est pas toujours le cas, comme le montre notre exemple (19) où l'incidente figure entre la base nominale *soutien* et le complément du nom *de millions de gens etc.* Pour rappel :

(19) *Je suis seul, avec le soutien* [1] – **fort heureusement et je les en remercie ce soir** – *de millions de gens qui ont voté* [2] – **ou pas** – *pour moi* et qui sont scandalisés de ce qui s'est passé.

Pour cet exemple, d'autres positions auraient été possibles

(19') *Je suis seul, avec le soutien de millions de gens* [1] – **fort heureusement et je les en remercie ce soir** –

ou encore

(19'') *Je suis seul, avec le soutien de millions de gens qui ont voté* [2] – **ou pas** – *pour moi et qui sont scandalisés de ce qui s'est passé* - [1] – **fort heureusement et je les en remercie ce soir.**

L'effet n'aurait pas été le même : en (19') le spectateur aurait pu conclure que Sarkozy ait besoin non seulement de soutien, mais du soutien de *millions*

de gens, ce qui correspondrait bien moins à l'*éthos* qu'il cherche à construire, i.e. de l'homme solitaire, vaillant dans l'adversité. Le téléspectateur aurait également pu être surpris de la contradiction entre l'affirmation *je suis seul* et *[j'ai] le soutien de millions de gens*. Or, l'incidente retarde l'apparition de l'élément provoquant cette contradiction et permet de faire passer au second plan cognitif l'ouverture de l'énoncé. En (19'), d'une, selon nos critères, nous n'aurions pas affaire à une incidente mais à un commentaire post-énoncé et de deux, la portée du segment s'étendrait à l'énoncé entier le précédant.

En résumé, la position de l'incidente semble ainsi fortement contrainte aussi bien de par sa relation à l'énoncé porteur que de par son rôle dans l'énonciation. L'hypothèse serait ainsi que le locuteur n'a de fait que rarement le choix concernant le positionnement de l'incidente.

## 5. Vers un continuum ?

Finalement, certaines incidentes relèvent aussi bien du commentaire et que de la *quaestio*, par exemple dans cette incidente figurant dans un commentaire sur l'usurpation d'un diplôme universitaire par une ancienne secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et la Recherche (France). L'incidente qui se présente comme un commentaire métadiscursif, semble s'inscrire surtout dans la *quaestio* qui est une analyse critique de la situation morale de la société :

(20) Tel que je le comprends, la permissivité croissante d'une société qui glorifie la réussite individuelle et privilégie les moyens pour servir la fin, facilite voire encourage les comportements tels que ceux dénoncés ici. En cela, celui ou celle qui s'accommode de tout manquement à la **probité (un mot dont je me demandais s'il était encore au dictionnaire...)** parce qu'il aurait la conviction que sa

mission l'emporte sur la vérité, devient, peut-être un martyr du système. (<http://www.mediapart.fr/journal/france/200215/le-diplome-fantome-de-la-ministre-des-universites?onglet=commentaires>)

La question serait ainsi de savoir si, à partir de telles occurrences, on doit supposer un continuum entre l'incidente commentative et non commentative.

## 6. Perspectives

Dans le contexte de la thématique de ces actes, cette étude apporte des éclairages sur l'une des rares catégories de commentaires qui ne soit pas dialogique de par sa nature, le commenté, le commentaire et la relation des deux étant produits par une seule instance locutrice. Celle-ci n'a ainsi pas à s'adapter à un matériel extérieur, du moins pas entièrement extérieur à elle, seuls les facteurs situationnels lui 'échappent' en partie. Cela ne signifie pas que le commentaire ne s'inscrive pas dans une stratégie dialogique / communicative, mais contrairement aux autres catégories de commentaires, le commenté et le commentaire forment un tout dans l'acte énonciatif.

Les occurrences analysées montrent que les incidentes fonctionnent comme moyens linguistiques dans différents genres textuels et discursifs à l'écrit et à l'oral. Le choix de l'emploi d'une incidente s'inscrit dans une intention communicative, que l'incidente relève de la *quaestio* ou qu'elle relève du *commentaire*. Lorsqu'elle relève de la *quaestio* elle éclaire un ou plusieurs référents, s'inscrivant dans une volonté communicative de compréhension. Lorsqu'elle relève du *commentaire*, elle permet au locuteur de gérer la situation et d'explicitier des points de vue multiples, y inclus évaluatifs, sur la *quaestio*.

Il conviendrait maintenant – entre autres – de faire le lien avec les incises du discours rapporté ainsi qu’avec les expressions en cours de grammaticalisation comme *je crois, je pense* (cf. Holmes 1994) qui montre que les formes ‘parenthétiques’ comme *I think* et *I believe, I guess* jouent, selon le contexte et la courbe d’intonation, un rôle soit renforçant le dit de la structure d’accueil, soit réduisant son impact communicatif.

Il faudrait aussi faire le lien avec les *smilies, moji, émoji* etc. qui occupent souvent une position d’incidente lorsqu’ils interrompent l’énoncé en élaboration et qui ont une fonction commentative mais relèvent d’un autre système sémiotique.

## Bibliographie

- Authier-Revuz, Jacqueline (1997) : « Modalisation autonymique et discours autre : Quelques remarques », *Modèles linguistiques*, XVIII, 1 : 33-51.
- Claire Beyssade (2012) : « Le statut sémantique des incisives et des incidentes du français », *Langages* 2012/2, 186 : 115-130. DOI 10.3917/lang.186.0115.
- Cornulier, Benoît (1978). « L'incise, la classe des verbes parenthétiques et le signe mimique », *Cahier de linguistique*, n° 8, 1978, p. 53-95, URL: <http://id.erudit.org/iderudit/800060ar>.
- Dittmar, Norbert (*à paraître*) : « Parenthesen als redekomentierende Routinen in Erzählungen zum Fall der Berliner Mauer im Wendekorpus » in Friederike Spitzl-Dupic (dir.) : *Parenthetische Einschübe*, Tübingen : Stauffenberg.
- Fiehler, Reinhardt (2004) : *Eigenschaften der gesprochenen Sprache*. Tübingen : Narr.
- Gautherot, Laure (*à paraître*) : « Parenthetische Einschübe in den kommunikativen Normen des heutigen Deutschen – „Ethische parenthetische Einschübe“? » in Friederike Spitzl-Dupic (dir.) : *Parenthetische Einschübe*, Tübingen : Stauffenberg.
- Potts, Christopher (2005) : *The Logic of Conventional Implicatures*, Oxford: Oxford University Press.
- Serça, Isabelle (2010) : *Les coutures apparentes de la Recherche. Proust et la ponctuation*. Paris: Honoré Champion.
- Stutterheim, Chistiane von (1997) : *Einige Prinzipien des Textaufbaus*. Tübingen: Niemeyer.
- Werlen, Iwar (2001) : « Rituelle Muster in Gesprächen », in Klaus Brinker et al. (dir.). *Text- und Gesprächslinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, HSK 16.2, Berlin & New York: 1263–1278.
- Wilmet, Marc (1997) : *Grammaire critique du français*, Paris : Hachette.
- Zifonun, Gisela / Hoffmann, Ludger / Bruno Strecker (1997) : *Grammatik der deutschen Sprache*, 3 t., Berlin & New York : de Gruyter.



## Sources

Cohen, Albert (1968) : *Belle du Seigneur*, Paris : Gallimard.

Frain, Irène (2004) : *Les hommes, etc.*, Paris : Le Livre de Poche.

## Corpus :

CNRS\_MAR\_08, Virginie André, projet TCOF, ATILF

## Sites Internet cités dans texte